0333

81-10

RÉFLEXIONS

D'UN

ZÉLÉ PATRIOTE.

Ce que je dis, l'expérience le confirme.

A LA HAYE.

1787.

SI cette Brochure parvient juſqu'au Roi, Sa Majeſté eſt reſpectueuſement priée de la lire avec attention; c'eſt le fruit de profondes méditations, & Elle y trouvera la vérité à chaque mot. L'auteur lui eſt inviolablement dévoué par inſtinct & par principe; & s'il avoit le bonheur d'approcher Sa Majeſté, dans ce moment de criſe, il ne ceſſeroit de lui répéter: « SIRE, ſoyez » ferme & bon; le bien que vous ferez à » vos ſujets, ne ſouffrez jamais qu'on vous » le commande & qu'on l'exige de vous. » Déployez votre autorité dans toute ſon » étendue, & ſoutenez la dignité de votre » couronne; mais montrez-vous auſſi-tôt le » père de votre peuple; prouvez-lui que le » bonheur d'un Roi de France eſt identifié » avec celui de la nation qu'il gouverne, » & que c'eſtdans ſon cœur qu'il faut en » chercher le germe, & non dans des formes

0335

» *conſtitutionnelles, néceſſairement alté-*
» *rées par le tems, l'adreſſe, la force,*
» *& toutes les autres cauſes qui en ſont*
» *la ſuite* ».

Il eſt vraiſemblable que je ne ſerai jamais connu du Roi, ni même des perſonnes qui me liront : ainſi je ne ſuis excité par aucun intérêt particulier, & je dois inſpirer de la confiance à Sa Majeſté. Dans cette occaſion, comme dans toutes les autres, qu'Elle ne perde jamais de vue ces deux points indiviſibles, fermeté & bonté.

RÉFLEXIONS

D'UN

ZÉLÉ PATRIOTE.

DANS un moment critique où l'état paroît en danger, où le choc des opinions peut ébranler l'autorité royale, ou donner le ſpectacle affligeant d'une ſévérité quelquefois dangereuſe, il doit être permis à tout citoyen honnête, impartial & attaché à ſa patrie, de communiquer ſes idées, & de préſenter les moyens qu'il croit

propres à ſauver du mal préſent, ou à prévenir le mal futur.

La place la plus difficile à remplir, eſt, ſans doute, celle de contrôleur-général des finances; je dirai même, qu'en ajoutant la force des raiſonnemens à l'expoſition des faits, on peut en conclure que l'exercice en eſt impoſſible, quel que ſoit le talent de l'homme qu'on y appelle. C'eſt pourtant de cette adminiſtration que dépendent le crédit de la nation, la gloire de l'état & le bonheur des peuples : des objets de cette importance doivent fixer l'attention des perſonnes qui approchent un Monarque qui a toujours annoncé le deſir de faire le bien, & à qui il ſuffit d'en indiquer la route.

C'eſt ordinairement dans le corps de

la magiſtrature qu'on choiſit le miniſtre des finances; je ſuppoſe qu'il eſt parfaitement au fait des ordonnances, des formes conſtitutionnelles, & enfin de l'adminiſtration générale du royaume; mais j'ai lieu de croire qu'il ne s'eſt pas occupé d'une partie eſſentielle qui ſemble devoir conſtituer ſes principales fonctions : c'eſt celle du tréſor royal & de la comptabilité. Ne connoiſſant point le jeu des caiſſes, les opérations de banque & de finance, les moyens de faire des reviremens avantageux, il ne ſaura tirer aucun parti d'une maſſe d'argent quelquefois conſidérable, ni du crédit immenſe d'une nation riche & remplie de reſſources. Les ſubalternes feront, pour leur compte, des opérations ſourdes &

tronquées, & dans le cours de l'année, pluſieurs millions ſe trouveront ſacrifiés par l'ignorance des uns, & la cupidité des autres. En admettant que l'adminiſtrateur ait ſur cette matière quelques notions imparfaites, comment pourra-t-il ſuffire à la multiplicité d'occupations importantes dont il eſt accablé ? Entraîné par le torrent journalier, il ne peut rien approfondir ; il eſt forcé de gliſſer ſur tous les objets, & de confier à d'autres les devoirs de ſa place. Les affaires languiſſent, & ne finiſſent point ; le mécontentement ſe montre d'abord par degrés, mais enſuite il devient général. Les intrigues viennent s'y joindre ; les obſtacles qu'oppoſent aux projets du miniſtre les puiſſances intermédiaires, achèvent

de l'ébranler ; on le rend garant & reſponſable de tous les évènemens, & l'on finit par le renvoyer. Avant d'arriver à ce fatal moment, il fait tous ſes efforts pour ſe conſerver en place ; alors il s'occupe peu des affaires de l'état : tout eſt ſubordonné à ſon ambition ; il achete des ſuffrages, il prodigue les graces du Roi, il fait des injuſtices criantes ; il refuſe à l'homme utile, mais ignoré, une place méritée, pour l'accorder à l'homme nuiſible, mais protégé. Son ſucceſſeur recommence la même carrière ; il la parcourt à-peu-près de la même manière, juſqu'à ce que les mêmes cauſes aient produit les mêmes effets, & le période de ces révolutions eſt preſque toujours prévu & combiné

d'avance. Je défie que l'on prouve que ce tableau n'eſt pas fidèle. Qu'on réfléchiſſe à préſent ſur les inconvéniens funeſtes qui doivent réſulter de cette fluctuation continuelle ! Point d'unité ni ſuite dans les opérations ; point, ou peu de confiance dans les eſprits ; accoutumés à voir créer & détruire ſans ceſſe, ils flottent dans une perplexité inquiétante, & n'ont aucune baſe d'après laquelle ils puiſſent ſe conduire ; il eſt des tems où les capitaliſtes ouvrent leurs bourſes : dans d'autres circonſtances, ils ferment tous les canaux de la circulation : alors le beſoin ſe fait ſentir de toutes les manières, & le cri du découragement ſe fait entendre de tous les côtés. Je ne m'appeſantirai pas ſur les mauvais effets qui

en ſont la ſuite ; il eſt plus facile de les ſentir que de les exprimer.

Je vais ſuppoſer à préſent que l'on appellera au miniſtère des finances un homme profondément verſé dans la partie importante du tréſor royal, & qui aura paſſé ſa vie à calculer les avantages que doivent produire toutes les manières de mouvoir l'argent, d'augmenter le crédit de la France dans l'Etranger, d'attirer un plus grand numéraire dans la circulation, & de faire baiſſer le taux de l'intérêt. Il eſt plus que probable que cet homme n'aura pas les autres connoiſſances indiſpenſables pour remplir dignement ſa place. Ignorant les formes & l'adminiſtration intérieure d'un grand royaume, il choquera tous les corps

intermédiaires, il prêtera, pour ainſi dire le flanc d'une autre manière. Ayant peu d'appui à la cour, dont il ignorera les uſages, ne pouvant s'y ſoutenir ni par ſa naiſſance, ni par de grands alentours, il ſuccombera bientôt ſous les coups dont on ne ceſſera de l'accabler, & la choſe publique reſtera toujours abandonnée à l'incapacité & l'inexpérience d'un adminiſtrateur nouveau.

Je crois avancer une grande vérité, en diſant qu'un homme, quel qu'il ſoit, & dans quelque état qu'on le prenne, chargé en chef (même ſous des formes maſquées) de l'adminiſtration des finances & de la conduite de toutes les affaires qui en dépendent, ne pourra jamais en ſupporter le far-

deau; qu'il y ſuccombera malgré ſon amour pour le bien, & qu'il ſera toujours, pour me ſervir de cette expreſſion, le but auquel ſeront dirigés tous les traits lancés, même par les partis oppoſés, qui ſembleront ſe réunir pour le renverſer.

D'après cet expoſé, véritable dans tous ſes points, il eſt évident que l'organiſation du miniſtère des finances a été vicieuſe juſqu'à préſent; que le mal qui en a réſulté, & qui s'eſt accru par gradation, deviendra peut-être tellement urgent, qu'il occaſionnera néceſſairement des révolutions & des ſecouſſes violentes, ſans que la ſource en ſoit tarie.

Après avoir murement réfléchi ſur un objet de cette importance, & l'avoir

examiné ſous tous les rapports, je vais communiquer mes idées ſur la forme qu'il faudroit adopter pour l'adminiſtration des finances, & qui me paroît ſeule devoir remédier à tous les inconvéniens développés dans ce Mémoire, & dont on a fait une triſte & longue expérience.

Un Conſeil des finances, tel qu'il eſt formé, excepté que tous les membres ſeroient égaux, & qu'il n'y auroit d'autre chef que le Roi.

Un comité contentieux, tel qu'il eſt formé, qui produit les effets les plus ſalutaires.

Un Intendant général des finances qui travailleroit avec les Intendans ordinaires de tous les départemens, &

qui feroit ſes rapports au Roi dans ſon Conſeil des finances.

Un directeur du tréſor royal, qui ſeroit uniquement occupé de cette partie. & qui feroit ſon travail avec le Roi dans ſon Conſeil des finances.

L'Intendant général des finances ſeroit pris dans le corps de la Magiſtrature, & l'on choiſiroit un homme inſtruit & verſé dans les affaires d'adminiſtration.

Le Directeur du tréſor royal ſeroit choiſi parmi les banquiers de la première claſſe, établis dans le royaume. Il en exiſte pluſieurs dans différentes villes, qui ont de grands talens annoncés par la voix publique. J'en connois un qu'on dit être de la plus grande

force, & à qui les autres rendent hommage. Il eſt facile de ſentir tous les avantages qui réſulteroient pour les finances du Roi, ſi l'on confioit l'adminiſtration du tréſor royal à un homme de cette eſpèce, qui en ſeroit uniquement occupé.

L'intendant général des finances, & le directeur du tréſor royal, auroient des fonctions abſolument diſtinctes & ſéparées. Ils ſeroient rapporteurs au conſeil des finances, chacun pour ſa partie. Les opérations qu'ils propoſeroient y ſeroient diſcutées en préſence du Roi, de qui émaneroient toutes les déciſions. Ces deux adminiſtrateurs, alors, ne ſeroient plus reſponſables des délibérations qui y ſeroient priſes, &

n'exciteroient ni l'envie, ni le deſir de la vengeance. Tranquilles dans la geſtion de leurs places, ils pourroient s'y livrer entièrement, ſans être diſtraits par les querelles & les intrigues, qui conſument preſque tout le tems d'un miniſtre des finances.

Le conſeil, toujours permanent, ſeroit un coloſſe qui ne craindroit aucune attaque, & qui, dans le beſoin, pourroit faire déployer l'autorité du Roi, & ſoutenir la dignité de ſa couronne.

La diſtribution des graces, la nomination aux places, ſe feroient avec plus de juſtice; parce que les adminiſtrateurs chargés d'en faire le rapport à Sa Majeſté, en préſence de

ſon conſeil, pourroient difficilement ſe livrer à leurs affections particulières, ou tomber dans les pièges qui leur ſont ſans ceſſe tendus par les perſonnes qui les entourent.

La confiance renaîtroit dans tous les eſprits, lorſqu'on verroit l'adminiſtration des finances, organiſée de manière à faire eſpérer ſa durée, & des effets conſtans.

Dans un royaume auſſi floriſſant, avec une nation auſſi attachée à ſes maîtres, le crédit & la confiance ſont les moyens les plus efficaces pour ſe procurer de grandes reſſources.

Lorſque les engagemens du Roi

ſeront ſacrés, & qu'un miniſtre, toujours obéré, ne cherchera pas à les éluder par des tournures inſidieuſes, ou par le prétexte du beſoin, les bourſes ſeront ouvertes, tout le numéraire de la France entrera dans la circulation, l'induſtrie deviendra plus active, les fortunes particulières s'augmenteront, & groſſiront, en proportion, les divers canaux qui vont ſe verſer dans les coffres du Roi.

FIN.

0343